

# Comptes annuels

**Association SAINTE ANGELE**

CHIRAC

48100 CHIRAC

Exercice clos le : 31/12/2018

SIRET : APE :

**SAS SUD EXPERT CONSEIL 48**

3 rue du Torrent

Tél : 04.66.49.10.13

**48000 MENDE**

Fax : 04.66.49.25.90



## Bilan Association Medico Social

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	10 287	10 287				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains	1 358 603	188 460	1 170 143	6,68	1 101 545	6,61
Constructions	7 264 768	4 279 231	2 985 537	17,05	3 291 370	19,75
Installations techniques, matériel & outillage industriels	834 740	684 734	150 006	0,88	71 055	0,43
Autres immobilisations corporelles	845 330	713 029	132 302	0,78	94 106	0,57
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	22 800		22 800	0,13		
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations	7 000		7 000	0,04	7 000	0,04
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	53 649		53 649	0,31	35 756	0,21
Autres immobilisations financières	1 674		1 674	0,01	1 674	0,01
<b>TOTAL (I)</b>	<b>10 398 851</b>	<b>5 875 741</b>	<b>4 523 110</b>	<b>25,83</b>	<b>4 602 507</b>	<b>27,64</b>
Comptes de liaison (1)						
<b>TOTAL (II)</b>						
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
<b>CREANCES (2) :</b>						
Avances & acomptes versés sur commandes	229		229	0,00	8 000	0,05
Créances usagers et comptes rattachés (3)	994 454		994 454	5,68	958 960	5,78
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	724		724	0,00	1 316	0,01
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	197 961		197 961	1,13	180 824	1,09
Valeurs mobilières de placement	9 796 260		9 796 260	55,93	8 696 260	52,22
Disponibilités	1 999 774		1 999 774	11,42	2 205 166	13,24
Charges constatées d'avance	1 365		1 365	0,01	313	0,00





<b>ACTIF</b>	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
--------------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>TOTAL (III)</b>	<b>12 990 767</b>		<b>12 990 767</b>	74,17	<b>12 050 839</b>	72,36
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV) Primes de remboursement des emprunts (V) Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>23 389 618</b>	<b>5 875 741</b>	<b>17 513 878</b>	100,00	<b>16 653 345</b>	100,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.





<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES:</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 033 743	5,90	1 033 743	5,21
Fonds associatifs avec droit de reprise			272 749	1,64
Legs et donation				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables				
Ecart de réévaluation				
<b>RESERVES:</b>				
Excédents affectés à l'investissement	3 923 675	22,40	3 547 491	21,30
Réserves de compensation	1 271 055	7,28	737 410	4,43
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	229 608	1,31	229 608	1,38
Autres réserves	423 959	2,42	423 959	2,55
<b>REPORT A NOUVEAU:</b>				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	4 018 194	22,94	3 866 622	23,22
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	1 244 622	7,11	1 200 083	7,21
Dépenses non opposables aux tiers financeurs				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	702 071	4,01	832 329	5,00
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES:</b>				
Couverture du besoin en fonds de roulement				
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations				
Réserves des plus-values nettes d'actif	1 715 113	9,79	1 648 825	9,90
Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>14 562 038</b>	<b>83,16</b>	<b>13 792 815</b>	<b>82,82</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
Provisions pour risques	931 528	5,32	857 208	5,15
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>931 528</b>	<b>5,32</b>	<b>857 208</b>	<b>5,15</b>
<b>Fonds dédiés</b>				
. Sur subventions de fonctionnement	79 544	0,45	79 544	0,48
. Sur autres ressources				
<b>DETTES (3) :</b>				
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	670 011	3,63	712 601	4,28
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	122 558	0,70	98 138	0,59
Dettes fiscales et sociales	995 578	5,68	992 359	5,96
Autres (5)	152 626	0,87	120 680	0,72
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2 020 311</b>	<b>11,54</b>	<b>2 003 322</b>	<b>12,03</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>17 513 878</b>	<b>100,00</b>	<b>16 653 345</b>	<b>100,00</b>





<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
---------------	---	---

<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>				

(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : : résultats sous contrôle de tiers financeurs.	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.	
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.	
(4) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :	
(5) Dont fonds des majeurs protégés :	





COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	353 078		353 078	100,00	323 481	100,00	29 597	9,15
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>353 078</b>		<b>353 078</b>	<b>100,00</b>	<b>323 481</b>	<b>100,00</b>	<b>29 597</b>	<b>9,15</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Production stockée								
Production immobilisée								
Dotations et produits de tarification			7 435 164	N/S	7 238 883	N/S	196 281	2,71
Subventions d'exploitation								
Dons								
Cotisations			70	0,02	71	0,02	-1	-1,40
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
Autres produits			264 357	74,87	252 290	77,99	12 067	4,78
Reprise de provisions					95 593	29,55	-95 593	-100,00
Transfert de charges								
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>7 699 591</b>	<b>N/S</b>	<b>7 586 837</b>	<b>N/S</b>	<b>112 754</b>	<b>1,49</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>8 052 669</b>	<b>N/S</b>	<b>7 910 318</b>	<b>N/S</b>	<b>142 351</b>	<b>1,80</b>
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)								
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			74 901	21,21	419 488	129,68	-344 587	-82,13
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>74 901</b>	<b>21,21</b>	<b>419 488</b>	<b>129,68</b>	<b>-344 587</b>	<b>-82,13</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>								
Sur opérations de gestion			683	0,19	123	0,04	560	455,28
Sur opérations en capital			500	0,14			500	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					5 000	1,55	-5 000	-100,00
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>1 183</b>	<b>0,34</b>	<b>5 123</b>	<b>1,58</b>	<b>-3 940</b>	<b>-75,90</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>8 128 753</b>	<b>N/S</b>	<b>8 334 928</b>	<b>N/S</b>	<b>-206 175</b>	<b>-2,46</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>								
			<b>8 128 753</b>	<b>N/S</b>	<b>8 334 928</b>	<b>N/S</b>	<b>-206 175</b>	<b>-2,46</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Achats de marchandises et de matières premières								
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			795 905	225,42	733 340	226,70	62 565	8,53
Services extérieurs			347 552	98,43	314 487	97,22	33 065	10,51
Autres services extérieurs			69 453	19,67	62 465	19,31	6 988	11,19
Impôts, taxes et versements assimilés			346 441	98,12	349 662	108,09	-3 221	-0,91
Salaires et traitements			3 942 810	N/S	3 900 143	N/S	42 667	1,09
Charges sociales			1 285 722	364,15	1 249 594	386,30	36 128	2,89
Autres charges de personnel			46 965	13,30	5 963	1,84	41 002	687,61
Subventions accordées par l'association			300	0,08	1 800	0,56	-1 500	-83,32
Dotations aux amortissements			415 333	117,63	438 349	135,51	-23 016	-5,24





COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Dotations aux provisions	74 320	21,05			74 320		N/S
Autres charges	6 409	1,82	6 378	1,97	31		0,49
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>7 331 210</b>	N/S	<b>7 062 181</b>	N/S	<b>269 029</b>		
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)							
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>							
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées	16 869	4,78	17 889	5,53	-1 020		-5,69
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>16 869</b>	4,78	<b>17 889</b>	5,53	<b>-1 020</b>		-5,69
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>							
Sur opérations de gestion	3 202	0,91	1 087	0,34	2 115		194,57
Sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	66 288	18,77	377 760	118,78	-311 472		-82,44
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées			1 955	0,60	-1 955		-100,00
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>69 490</b>	19,68	<b>380 802</b>	117,72	<b>-311 312</b>		-81,74
Participation des salariés aux résultats (V)							
Impôts sur les sociétés (VI)	9 114	2,68	41 728	12,90	-32 614		-78,15
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>7 426 682</b>	N/S	<b>7 502 600</b>	N/S	<b>-75 918</b>		-1,00
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>702 071</b>	198,84	<b>832 329</b>	257,30	<b>-130 258</b>		-15,64
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 128 753</b>	N/S	<b>8 334 928</b>	N/S	<b>-206 175</b>		-2,48
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>							
<b>PRODUITS :</b>							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
<b>TOTAL</b>							
<b>CHARGES :</b>							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Personnel bénévole							
<b>TOTAL</b>							





## Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### **Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les entités doivent appliquer la nouvelle réglementation comptable relative à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs issue des règlements du CRC.

Une des modifications instaurées par cette réglementation est la méthode d'amortissement dite par composant.

### **Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La plus-value latente au 31/12/2018 n'a pas été évaluée.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.





### **Provisions pour risques et charges**

Une nouvelle définition des passifs modifie substantiellement les principes de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. Ces nouvelles règles sont applicables aux comptes des exercices clos à compter du 1er janvier 2002.

Afin de limiter et de justifier le montant inscrit en provisions réglementées et pour risques et charges, des retraitements ont été réalisés : montant affecté en report à nouveau considérant que le résultat est sous contrôle du tiers financeur.

Ces retraitements ont entraîné des incohérences au niveau du tableau des provisions entre les augmentations et diminutions et le montant des dotations et reprises de provisions inscrites au compte de résultat.

#### **- Provision pour départ en retraite**

Le montant inscrit au bilan s'élève à la somme de 931 528 €. La provision est dotée en totalité.

Le montant a été déterminé par un logiciel spécifique en prenant pour hypothèse de calcul sur l'exercice 2018 : âge de départ 62 ans, départ volontaire des salariés à l'âge légal taux de cotisations sociales et fiscales estimées à un taux de 60%.

### **Résultat sous contrôle des tiers financeurs**

Les résultats en instance d'affectation sont comptabilisés dans des comptes 115 « Résultat sous contrôle des tiers financeurs » année par année.

### **Plan comptable**

Le décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 et l'arrêté du 14 novembre 2003 ont modifié la liste des comptes du plan comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés.

Conformément à l'arrêté du 22 décembre 2008 relatif au plan comptable applicable aux ESMS privés non lucratifs, le plan comptable a été ajusté sur les comptes clos au 31 décembre 2009.

### **Rémunération des Organes d'Administration, de Direction et de Surveillance :**

Rémunération allouée aux membres :

- Des organes d'administration : néant,
- Des organes de direction : cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à donner une rémunération individuelle.

### **Rémunération du Commissaire aux Comptes :**

La rémunération allouée au Commissaire aux Comptes au titre du contrôle des comptes de l'exercice est de 9 000 €.

### **Effectif**

Le nombre d'équivalent temps plein sur l'ensemble de l'association s'élève à 131 au 31/12/2018.





## **Changements de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

## **Informations complémentaires pour donner une image fidèle**

Sur l'exercice 2018 :

- l'économie de charges résultant du dispositif d'exonération des cotisations sociales ZRR, s'est élevée à la somme de 463 949 €,
- le CITS (crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires) dont l'association a bénéficié représente 126 532 €.
- L'association a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté notamment sur la fiscalisation des produits financiers et la TVA à taux réduit sur la rénovation du foyer. A ce jour, la procédure est en cours.





## Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations			
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst		
Frais d'établissement, recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles	10 287				
Terrains	1 255 727		102 876		
Constructions sur sol propre	2 099 205				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, constructions	5 160 212		5 351		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	726 979		107 761		
Autres installations, agencements, aménagements	49 098				
Matériel de transport	484 282		51 677		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	245 278		27 580		
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			22 800		
Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>	<b>10 020 780</b>		<b>318 044</b>		
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations	7 000				
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	37 431		17 892		
<b>TOTAL</b>	<b>44 431</b>		<b>17 892</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 075 498</b>		<b>335 936</b>		
		Diminutions			
		Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles				10 287	
Terrains				1 358 603	
Constructions sur sol propre				2 099 205	
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, constructions				5 165 563	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				834 740	
Autres installations, agencements, aménagements				49 098	
Matériel de transport			12 584	523 375	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				272 857	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours				22 800	
Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>			<b>12 584</b>	<b>10 326 241</b>	
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations				7 000	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				55 323	
<b>TOTAL</b>				<b>62 323</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>12 584</b>	<b>10 398 851</b>	

## Etat des amortissements





	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	10 287			10 287
Terrains	154 182	34 278		188 460
Constructions sur sol propre	1 121 789	62 912		1 184 701
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	2 846 259	248 272		3 094 530
Installations techniques, matériel et outillages industriels	655 924	28 810		684 734
Installations générales, agencements divers	45 143	2 352		47 495
Matériel de transport	430 103	20 541	12 584	438 060
Matériel de bureau, informatique, mobilier	209 306	18 168		227 473
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>5 462 705</b>	<b>415 332</b>	<b>12 584</b>	<b>5 865 453</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 472 992</b>	<b>415 332</b>	<b>12 584</b>	<b>5 875 741</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains	34 278				
Constructions sur sol propre	62 912				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	248 272				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 810				
Installations générales, agencements divers	2 352				
Matériel de transport	20 541				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	18 168				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>415 332</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>415 332</b>				





## Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	1 648 825	66 288		1 715 113
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>	<b>1 648 825</b>	<b>66 288</b>		<b>1 715 113</b>
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	857 208	74 320		931 528
<b>TOTAL Provisions</b>	<b>857 208</b>	<b>74 320</b>		<b>931 528</b>
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 506 033</b>	<b>140 608</b>		<b>2 646 641</b>
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		74 320 66 288		





## Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	53 649		53 649
Autres immobilisations financières	1 674		1 674
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	994 454	994 454	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	724	724	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	126 532	126 532	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	71 429	71 429	
Charges constatées d'avance	1 365	1 365	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 249 827</b>	<b>1 194 504</b>	<b>55 323</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice	17 892		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	5 208	1 042	4 166	
- plus d'un an	664 803	44 112	165 517	455 173
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	122 553	122 553		
Personnel et comptes rattachés	381 321	381 321		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	487 981	487 981		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	126 276	126 276		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 279	27 279		
Groupe et associés				
Autres dettes	125 348	125 348		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 940 767</b>	<b>1 315 912</b>	<b>169 683</b>	<b>455 173</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 421			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				







### Détail des emprunts

Dates	Organismes	Durée	Taux en	Établissements	Garanties	Montant	Dû à moins	Entre 1	Dû à plus	K	AMORTI
			%	concernés		Initial	de 1 an	et 5 an	de 5 an	restant	
2005	Crédit Foncier	29 ans	3,95%	FAM	Hypothèque	1 200 000	41 379	165 517	455 173	662 089	41 379
										0	
2003	CRAM	20 ans	0,00%	MAS		20 832	1 042	4 166	0	5 208	1 042
						1 220 832	42 421	169 683	455 173	667 277	42 421



# **S.A.R.L. AUDIT RUBIO ET ASSOCIES**

« Le Monestier »

Avenue Jean Monestier – 48400 FLORAC

Tél. 04 66 45 00 84 – Fax 05 65 61 42 01

Capital social : 8 000 euros – RCS B 423 746 007

**ASSOCIATION « SAINTE-ANGELE »**

**CHIRAC**

**48100 BOURGS-SUR-COLAGNE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018**

A l'Assemblée Générale des adhérents de l'ASSOCIATION «SAINTE-ANGELE».

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION «SAINTE-ANGELE», relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments, que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

  
*Société de Commissariat aux Comptes*

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la Profession de Commissaire aux Comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Informations complémentaires pour donner une image fidèle » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact sur le résultat de l'exonération de cotisations sociales dite « exonération ZRR » et du CITS.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulées, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait et clos à FLORAC, le 17 Avril 2019.

**Le Commissaire aux Comptes,  
SARL AUDIT RUBIO ET ASSOCIES,  
Représentée par son gérant,  
M. Christian RUBIO,  
Signataire**

**SARL AUDIT RUBIO ET ASSOCIES**  
*Immeuble "Le Monestier"*  
Avenue Jean Monestier  
48400 FLORAC  
Tél. 04 66 45 00 84